ces places vient au théâtre. Les autres jours, les spectateurs y sont plutôt clairsemés.

En évaluant à 20.000 fr. la perte directoriale, nous serons encore au-dessus de la vérité.

L'idée de distribuer, à chaque représentation, un certain nombre de places aux ouvriers peu aisés, est juste en soi, bien que nous préférions le système des représentations gratuites qui, ayant lieu les dimanches et jours fériés, offrent beaucoup plus de commodités aux travailleurs.

Mais, ce qui est critiquable, c'est l'obligation pour les personnes qui désireront profiter d'une de ces places gratuites, d'aller solliciter un ticket à la Mairie.

Qu'est-ce que cela signifie? Faudra-t-il, dans ce cas encore, montrer patte blanche? Faudra-t-il, pour obtenir un ticket, justifier qu'on appartient au parti ouvrier, où s'y faire inscrire?

Ce serait pousser un peu loin l'audace collectiviste, et nous sommes convaincus que si la *municipalité a songé à faire des largesses et des* faveurs à ses amis et à ses partisans avec l'argent des contribuables, l'administration supérieure saura intervenir pour sauvegarder l'intérêt public.

Ne serait-il pas tout simple, au lieu d'imposer aux ouvriers le dérangement d'une visite à la mairie, de réserver les 400 places aux 400 personnes qui se présenteraient les premières au théâtre, ou encore d'en confier la distribution au Bureau de Bienfaisance?

.˙.

C'est le même esprit de prosélytisme et de tyrannie socialiste qui a déterminé l'administration à se réserver la nomination de tous les employés du théâtre.

Jusqu'ici le directeur choisissait lui-même son personnel, et cela semblait tout naturel. Aujourd'hui, on lui enlève la nomination non seulement de ses chefs d'orchestre et de ses musiciens, mais encore des ouvriers machinistes, des garçons de théâtre et en général de tous ses agents. Toutes les nominations appartiendront désormais à la municipalité. Celle-ci veut bien encore ne pas traiter directement avec les chanteurs et les chanteuses: mais, prenons patience, cela viendra.

Quelle autorité veut-on qu'un directeur ait sur son personnel dans de telles conditions?

.˙.

Terminons cet exposé par l'indication de quelques dernières modifications à l'ancien cahier des charges.

Le nombre des représentations gratuites est porté de quatre à dix, dont quatre matinées destinées aux vieillards des hospices. C'est une très heureuse innovation.

Il convient aussi d'applaudir à la réduction de prix de 50 0/0 dont bénéficieront les élèves du Conservatoire et de l'école des Beaux-Arts, et les étudiants de l'Université, excepté les dimanches et jours fériés, ainsi que les jours de représentations où l'abonnement est suspendu.

Enfin, la ville se réserve la disposition absolue du théâtre en dehors des sept mois de l'exploitation; les troupes de passage devront donc alors traiter avec elle.

Ajoutons que le prix de toutes les places est maintenu le même que par le passé.

**Georges ROBERT.**

# Chronique Locale

## ROUBAIX

### La question ne sera pas enterrée

Le journal *la Croix*, parle à son tour de la question des ouvriers nomades.

Nous sommes heureux de voir que tous nos confrères locaux, sauf pourtant le *Journal de Roubaix*, ont, avec nous jeté leur cri d'alarme.

La *Croix*, tout en reconnaissant le bien fondé des démarches faites par la « Fédération républicaine », se montre sceptique quant aux résultats.

« Mais d'ici le temps problématique, dit-elle, où les pouvoirs publics voudront bien s'occuper des *pot z'au bure* — c'est le nom qu'on donne à Roubaix aux ouvriers nomades — le travail aura repris à Roubaix et la question sera de nouveau enterrée jusqu'à un prochain chômage »,

Il est possible que les pouvoirs publics ne nous donnent pas satisfaction immédiate; il est probable que la pétition de la « Fédération » ne soit prise en considération qu'après des démarches multiples. Les pouvoirs publics n'ont pas qu'à songer à nous, c'est évident. Ce qui est certain aussi, c'est que la « Fédération Républicaine », soucieuse du sort des travailleurs habitant Roubaix, est bien décidée à se faire entendre.

Les retards possibles, les atermoiments, ne sont pas faits pour la décourager.

Elle s'est proposée un but: Améliorer le sort du travailleur habitant Roubaix, et ce but elle le poursuivra avec ténacité.

Ce n'est pas le chômage actuel qui est cause de sa demande, mais bien les réclamations et les plaintes incessantes des travailleurs de la ville concurrencés par les nomades.

Depuis longtemps, nous souffrons de cette espèce de favoritisme qui semble planer sur les ouvriers nomades; il est plus que temps de mettre un terme à une concurrence préjudi-*ciable à tous les travailleurs habitant* Roubaix.

Nous l'avons dit: rien n'arrêtera la « Fédération Républicaine » dans ses justes revendications. Décidée à marcher de l'avant, elle ne s'arrêtera pas à des démarches puériles, à des protestations inefficaces.

Elle parlera haut au nom des travailleurs habitant Roubaix et les pouvoirs publics finiront par l'entendre.

Nous en donnons l'assurance à notre confrère.

**Marius VÉRAN.**

### *La fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique de France*

Dans la réunion qu'il a tenue cette semaine, le comité d'organisation de la XXIII[e] fête fédérale de gymnastique s'est occupé des moyens de transport, à prix réduits, à obtenir des compagnies de chemin de fer et de navigation, en faveur des sociétés de gymnastique qui viendront à Roubaix les 6 et 7 juin 1897; il a décidé en principe de solliciter.

1° Une réduction sensible du tarif de transport.

2° L'admission des gymnastes dans tous les express qui comportent des troisièmes classes, *aller et retour*.

3° La formation d'un train spécial rapide pour les gymnastes qui partiraient de Paris, à destination de Roubaix, dans la soirée du samedi 5 juin 1897.

4° La faculté pour les gymnastes de s'en retourner isolément de la fête et de s'arrêter à Paris.

5° Un certain délai pour la validité des billets de transport des gymnastes.

Des démarches, dans le but d'obtenir ces différentes faveurs, vont être entreprises.

Le Comité s'est également occupé de la question des primes d'éloignement et s'est prononcé en faveur de leur établissement. La base en sera notifiée aux intéressés très prochainement.

Puisque nous parlons de la fête fédérale de gymnastique, nos lecteurs ne seront pas sans apprendre avec plaisir qu'elle s'annonce de plus en plus sous les meilleures apparences.

Un signe caractéristique, à cet égard, c'est que beaucoup de sociétés n'étant point affiliées à l'« Union » et ne pouvant, par suite, être invitées à la fête fédérale de Roubaix, s'empressent de demander leur affiliation, pour participer à cette fête que tout leur indique comme devant être sans exemple.

L'on ne connait pas encore exactement le détail des prix, mais si nous en jugeons par les deux premiers, ils auront pour effet de tenter les convoitises de nos gymnastes.

En effet, la circulaire n° 4 du comité annonce qu'en division supérieure, le premier prix du concours simultané et le premier prix du concours alternatif, comprendront chacun un objet d'art d'une valeur de 300 francs au moins et, *en outre, une prime en argent de 500 francs* pour le premier et une prime en argent de 400 francs pour le second. Les autres prix doivent être en rapport.

Le Comité, qui s'occupe avec tant de soin de la partie technique de la fête, ne néglige pas non plus le côté des attractions. Indépendamment des superbes réjouissances que la municipalité de Roubaix assurera, à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique, il organise pour le mardi 8 juin, c'est-à-dire pour le lendemain des fêtes, une visite d'usines à Roubaix et deux excursions du plus haut intérêt: Exposition universelle de Bruxelles et port de mer sur le littoral. Tout cela aux conditions les plus avantageuses pour les gymnastes.

### Nécrologie

Le *Réveil du Nord* annonce la mort de M. David Barthe, beau-père de son rédacteur en chef, M. Siauve-Evausy.

Nous présentons à notre confrère nos sincères condoléances.

### *Société des Combattants de 1870-71*

La Commission administrative des Combattants de 1870-71 rappelle aux sociétaires que la réunion trimestrielle a lieu dimanche prochain 14 courant, à 6 heures du soir, Café Pandore.

Ordre du jour: Communications diverses; Admission de nouveaux membres et paiement des cotisations.

⁂

Pour arriver au but philanthropique que la commission se propose d'atteindre, elle a l'honneur de porter, par anticipation, à la connaissance de la Société, un article des statuts du nouveau règlement qu'elle élabore en ce moment: La Société aide ceux *de ses membres qui n'ont pas d'emploi à en trouver* un, elle fait tout ce qui est matériellement possible de faire pour les placer.

Dans le but d'être utile aux sociétaires sans emploi, la plus grande publicité sera faite à cet égard. Un registre des demandes et des offres sera tenu par le secrétaire, sous la surveillance du président. Tous les membres actifs et honoraires sont instamment priés de communiquer, au président, la nature des emplois qui seraient à leur connaissance avec l'indication des conditions à remplir. Le secrétaire, *M. Gautier, se tiendra à la disposition des intéressés*, en son domicile, rue St-Maurice 66, le mardi et le jeudi de chaque semaine, de midi 1/2 à 1 h. 1/2 et le dimanche de 3 à 5 heures.

### *Conférence de Géographie*

Nous rappelons à nos lecteurs que ce soir, à huit heures et demie, aura lieu, au grand amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels, une conférence sur l'Egypte, par M. Diamanti, avocat, ex-chargé de mission du gouvernement. Cette conférence sera suivie de projections à la lumière électrique.

### Un noyé

Hier après-midi, vers une heure, des passants ont retiré du canal, au quai de Boulogne, à quelques mètres du territoire de Tourcoing, le corps d'un nommé Calixte Lemoine, âgé de 53 ans, forgeron, demeurant rue de la Redoute, 78.

Depuis le 12 février dernier Lemoine était disparu de son domicile et malgré toutes les recherches il n'avait pu être retrouvé. Tout porte à croire qu'il y a eu suicide.

Le noyé était assez mal noté et ne vivait pas en bonne intelligence avec sa famille. C'est à la suite d'une discussion que le mois dernier il disparut de chez lui.

*Les constatations ont été faites par M. Villon*, commissaire de police du premier arrondissement.

Le cadavre de Lemoine a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Il laisse une veuve et quatre enfants.

### Accidents d'usine

Mardi après midi, vers 1 heure 1/4, un acci-*dent s'est produit à la filature Etienne Motte*, rue d'Alger.

Un soigneur, M. Arthur Lézy, âgé de 20 ans, demeurant rue Decrême, 157, a reçu sur le pied gauche le recouvrement d'un entonnoir.

M. le docteur Bernard lui a donné des soins.

— Jeudi matin, vers onze heures, un autre accident s'est produit chez MM. Réquillart et Scrive, fabricants, boulevard de Metz.

Palmyre Jorton, âgée de 40 ans, tisserande, demeurant rue des Sept-Ponts, cour Desrumeaux, 3, a reçu dans l'œil droit une navette qui s'était échappée du métier.

M. le docteur Delcœuillerie appelé aussitôt pour donner des soins à la blessée, a déclaré que l'œil était crevé et complètement perdu.

— Un troisième accident s'est produit, jeudi après-midi, vers 4 heures 1/2, à la Société Anonyme de peignage, 112, rue du Collège. Un bobineur, *M. Adolphe Gailliez, âgé de 60 ans*, demeurant rue Watt, cour Six, a eu l'index de la main droite pris dans son métier, en voulant retirer une mèche de laine. Il a reçu les soins de M. le docteur Butruille.

### Affaire de fraude

Le 11 mars, vers 4 heures du matin, le brigadier Poulain et le préposé Duretz, de la brigade de Roubaix, *ont attaqué à la place de la Justice, territoire* de Roubaix, trois fraudeurs et arrêté les nommés Levengle Gustave et Bonte Emmanuel. Le troisième parvint à s'échapper en abandonnant sa charge.

Les marchandises saisies consistent en 40 kilos poivre en grains; 2 hectos 50 tabac en poudre; 4 kilos tabac haché et 156,000 allumettes chimiques en bois d'une valeur totale de 357 fr. 25.

Procès-verbal a été rédigé au bureau de Toufflers et les prévenus arrêtés ont été ensuite remis à la gendarmerie de Lannoy.

### *Un cheval qui s'abat rue Saint-Vincent-de-Paul*

Hier après-midi vers quatre heures et demie, *une voiture de la Société Générale de transport* passait rue St-Vincent de Paul, quand, au coin de la rue de l'Alma, un des chevaux glissa et s'abattit.

Un encombrement de voitures ne tarda pas à se former. Les domestiques aidés d'autres charretiers se mirent en devoir de relever le cheval, mais ce ne fut pas facile.

Ce n'est qu'après une demi-heure de travail qu'il put être relevé. Pendant ce temps, le cheval était tombé sur la voie du tramway électrique, celui-ci ne pouvait fonctionner, et l'on devait faire des transbordements. Un rassemblement énorme s'était formé à l'angle des rues Saint-Vincent et de l'Alma, et on ne pouvait circuler.

### Ivresse

Jeudi après-midi, les agents de garde au poste du deuxième arrondissement ont arrêté pour ivresse le nommé Georges Tillier, âgé de 43 ans, cabaretier, rue des Arts, 152.

### Malade dans la rue

Hier matin, vers six heures, des passants ont trouvé étendu sans connaissance, rue Pellart, un nommé Henri Merlin, âgé de 54 ans, domestique, demeurant rue de la Balance, 15. M. le docteur Montaigne après lui avoir donné des soins dans un estaminet voisin, a fait admettre le malade, à l'Hôtel-Dieu.

### Fourrière à chiens

Dans la journée de jeudi, quinze chiens ont été mis en fourrière et trois contraventions ont été faites pour divagation de ces animaux.

### Menus faits

Un rapport a été fait à la charge du nommé Henri Vanhuysse, demeurant rue de l'Ile, 165, pour avoir attelé deux chiens sous sa voiture.

### Une trouvaille

Jeudi après-midi, vers quatre heures, un sieur Denis Cheval a retiré du canal au pont Salembier, un paquet contenant sept chemises d'homme. Il prévint aussitôt M. le commissaire de *police qui a laissé les chemises en sa possession*,


## Un Axiome

Dis moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es, a dit Brillat-Savarin (dans sa physiologie du goût), parodiant un proverbe connu. Concernant la toilette moderne on peut dire: **Montre moi ta chaussure je te dirai qui tu es.** En effet, **il n'y a pas d'élégance réelle sans belle chaussure.** C'est elle qui donne le dernier cachet. — **Donc, si vous voulez être bien chaussé, avec élégance et solidité**, adressez-vous à une Maison de 1er ordre. Vous en avez à *Roubaix*. ***il est inutile de commander vos chaussures à Paris ou à Lille***, ou sur Mesures. **La CORDONNERIE MODÈLE**, **a toujours ses assortiments**, Dames et Messieurs, **au grand complot**, des modèles les plus nouveaux, chaussant dans la perfection, dont elle garantit absolument la solidité — ***Genre des grands bottiers de Paris*** — *à des prix* accessibles pour toutes les bourses, marqués en chiffres connus. **21, rue de la Gare, à ROUBAIX.** 7au17.

## Maladies des voies urinaires

Docteur **FEUCHÈRE**, *médecin-spécirliste*, 21, Parvis St-Maurice, Lille et 106, rue du Grand-Chemin, Roubaix, où il reçoit les mardi, jeudi, samedi, de 1 à 5 h., les autres jours de 6 à 9 h. soir.

## LE ROI DES CAFÉS

**2 MÉDAILLES D'OR**

Qualité extra — Mélange spécial

**Chombart - Dumont**

ROUBAIX


# TOURCOING

## CONSEIL MUNICIPAL

*Séance extraordinaire du 12 mars*

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Victor Hassebroucq, maire.

Vingt-six conseillers sont présents.

La séance est déclarée ouverte à huit heures trente-cinq.

M. Julien Tack est nommé secrétaire pour la *séance*.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observations.

M. Cocheteux demande au maire pourquoi la question de création d'un bureau auxiliaire au Blanc-Seau, qui était à l'ordre du jour de la dernière séance, n'a pas été appelée.

M. le maire explique les motifs d'ajournement et dit que la question viendra prochainement.

**Service des eaux**

Il est apporté une modification au règlement du service des eaux.

Une addition à l'article 3 est insérée, déclarant la responsabilité des accidents survenus chez les consommateurs par suite de leurs branchements particuliers. Ils seraient en outre responsables des accidents produits sur la voie publique par suite de fuite à leur branchement.

**Chemin vicinal N° 12**

Une délibération est prise concernant le déclassement du chemin vicinal N° 12, dit de la Tossée, dans la partie entre la route départementale N° 14 et l'extrémité du territoire vers Roubaix.

**Eaux potables**

Le Conseil adopte les projets relatifs aux travaux de carrelage de la salle des machines et des abris de forage à l'usine d'Auchin.

Le Conseil adopte le projet de canalisation du chemin du Blanc-Seau et de la route de grande communication n° 9, à partir du pont *jusqu'à l'extrémité du territoire vers Mouvaux.*

**Création d'une ferme de l'ébouage**

Pour répondre au vœu formulé à diverses reprises par le Conseil municipal demandant à ce que l'abattoir fût débarrassé des chevaux et tombereaux de l'ébouage, il est présenté un rapport du maire sur un projet de création d'une ferme de l'ébouage.

Des terrains appartenant à M. Catteau, *situés aux Orions, seraient propices à l'éta*blissement d'une ferme de l'ébouage avec dépôt des fumiers.

La réalisation entraînerait une dépense de 44,000 fr. à inscrire au budget supplémentaire de 1897.

On fait circuler les plans et pendant ce temps le Conseil homologue les procès verbaux de réception de divers travaux et fournitures.

Le Conseil vote ensuite l'acquisition des terrains pour la ferme de l'ébouage.

**RAPPORTS DE COMMISSIONS**

M. Barbarie au nom de la Commission de l'Instruction publique, présente un rapport sur la création de nouveaux emplois d'adjoints à l'Institut Colbert (classes primaires), à l'école des filles de la Croix-Rouge, aux écoles de garçons de la rue du Calvaire et de la rue des Piats.

M. le rapporteur propose la délibération suivante:

1° De créer une quatrième classe à l'Ecole de filles de la Croix-Rouge, troisième emploi d'adjointe;

2° Une sixième classe à l'Ecole de garçons de la rue du Calvaire, cinquième emploi d'adjointe;

3° Une cinquième classe primaire à l'Institut Colbert;

4° Une sixième classe à l'Ecole de la rue des Piats, cinquième emploi d'adjoint.

M. Salembien demande si l'on ne pourrait pas *demander tout à la fois un 3e et 4e emploi d'ad*jointes à l'école de la Croix-Rouge, 5e et 6e emploi à l'école de la rue du Calvaire, à l'Institut Colbert, en un mot, doubler. On peut toujours en émettre le vœu comme suite au rapport.

M. Masure-Six, adjoint, dit que le vœu de M. Salembien a du bon, mais qu'il faut d'abord parer au plus urgent, c'est ce qu'a fait M. le rapporteur de l'instruction publique et afin de ne pas se heurter à un refus.

M. Salembien persiste à penser qu'un seul emploi dans les écoles est insuffisant. Il y aura encore une moyenne de 53 enfants par classe, c'est beaucoup trop.

M. Masure-Six. — Je ne m'oppose pas au vœu de M. Salembien, je désire au contraire le voir réaliser, je dis seulement qu'on pourrait adopter les conclusions du rapport en le faisant suivre d'un vœu.

*M. Dron dit qu'il ne faut pas espérer obtenir* de suite la création de deux emplois au lieu d'un. Mais en émettant le vœu et en faisant ressortir l'insuffisance des maîtres et en y revenant d'ici à quelque temps, on peut espérer obtenir satisfaction pour la rentrée scolaire prochaine.

Les conclusions du rapport sont adoptées, ainsi qu'une motion signalant que malgré création de nouveaux emplois d'instituteurs, le nombre des maîtres et maîtresses n'est pas en rapport avec la population scolaire.

M. Dron. — L'observation de M. Salembien aura eu pour effet d'appeler l'attention de la délégation cantonale sur cette question.

**Ecole primaire supérieure de filles**

M. Gustave Glorieux présente un rapport sur un vœu de MM. Dron, Cordier, Coppin et Clerson, tendant à la création d'une école primaire supérieure de filles.

Le conseil a voté cette création. L'école su-*périeure des filles et son annexe seront créées*, rue de Lille, dans les locaux occupés par l'école primaire élémentaire.

**Ecole de garçons du Pont-de-Neuville**

Sur un rapport de M. Barbarie, un poste de 4e adjoint est créé à l'école de garçons du Pont-de-Neuville.

**Chaussée de la place Ch. Roussel**

Sur un rapport de M. Maurice Cordier, le Conseil vote la reconstruction de la chaussée de la place Charles Roussel. Un crédit de 40,000 fr., dont 8,000 seront rejetés sur l'exercice 1898, est voté.

**Aqueduc, rue des Champs**

M. Ducoulombier, au nom de la commission de la voirie, dépose un rapport sur le projet de construction d'un acqueduc dans la rue des Champs; la dépense à faire est de 13,000 fr. — Adopté.

### La question du nouveau cimetière

Le Conseil municipal, dans sa séance d'hier soir, a tranché définitivement la question de création d'un nouveau cimetière pendante depuis longtemps déjà.

C'est M. Félix Muller qui, au nom des commissions réunies des finances et de la voirie, a déposé un rapport très complet sur cette question.

Après avoir exposé les études des commissions concernant le choix d'un terrain et dit *que celui qui paraissait le plus favorable était* un vaste terrain d'une contenance de 15 hectares 39 ares, situé entre la rue de Gand et la rue du Roitelet d'une part, le chemin du pont de Neuville et celui de la rue de Bourgogne, d'autre part, il a exposé que le seul inconvénient qui se présentait pour ce terrain était son éloignement.

Le rapporteur a également fait mention de la proposition émise au sein des commissions par MM. Masure et Dron, proposition à laquelle s'est rangé M. Hassebroucq, maire, tendant à créer un deuxième cimetière dans le quartier du Halot, sur la limite du territoire, vers Mouvaux.

Finalement, il conclut à la création d'un seul cimetière au Pont-de-Neuville, entraînant la fermeture du cimetière central et de celui de la Croix-Rouge.

Une longue discussion s'est engagée. MM. Masure, Dron, le maire, ont successivement pris la parole et ont appuyé le projet de création d'un deuxième cimetière au Halot, s'appuyant surtout sur la distance considérable, et dont on n'a d'exemple dans aucune ville, qui séparera le nouveau cimetière du pont de Neuville, de quelques unes des paroisses de la ville qui est de 3 kilomètres 1/2.

*En fin de compte, les conclusions du rapport* mises aux voix ont été adoptées à l'unanimité.

La disposition additionnelle en faveur de la création d'un cimetière au Halot a été repoussée à l'unanimité moins quatre voix.

### Singulière annonce de réunion

On a collé, sur différents points de la ville, des affiches jaunes portant comme titre: *Contre le cléricalisme.*

Ces affiches émanent du « Libertaire ».

Or, en travers du texte imprimé, on a écrit à l'encre rouge, à la main, l'annonce d'une réunion publique et contradictoire à l'*Economie des ménages(?!)* rue de Tournai, pour aujourd'hui, samedi, à 8 heures, avec entrée de 20 centimes, au profit, est-il dit des tapisseurs en grève.

Il n'est pas fait mention des orateurs qui prendront la parole ni du sujet qui sera traité.

D'après quelques renseignements que nous possédons, on franchirait de beaucoup les frontières du socialisme et du collectivisme pour entrer dans un domaine beaucoup plus spécial.

Pauvre *économie des ménages* et heureux tapisseurs!

### Les grèves

La grève des doubleuses de chez M. Vandenberghe est terminée. L'accord s'est fait hier dans une entrevue entre déléguées des ouvrières et les patrons. Une combinaison soumise par ces derniers a été acceptée. Les doubleuses auront quelques broches supplémentaires à conduire et, par ce moyen, il n'y aurait pas diminution des salaires

.˙.

Chez MM. Masure frères, rien de changé dans la situation.

### Outrage et rebellion

*Le nommé Eugène S..., 19 ans, journalier*, rue de la Latte, a été mis en état d'arrestation pour outrage et rebellion envers l'agent Wattel et ivresse.

S..., était dans un cabaret de son quartier où il menait tapage et c'est sur la réquisition de la cabaretière que l'agent est intervenu et a été reçu par une bordée d'injures.

### Accidents d'usine

M. Jean Fourrier, 32 ans, tapisseur chez MM. Lorthiois frères, fabricant de tapis, rue du Petit-Village, étant arrivé au bout de sa chaine, voulut resserrer un ressort de tension. Ce ressort lui échappa et l'ouvrier eut le doigt majeur de la main gauche écrasé entre l'engrenage et le *caplet*.

M. le docteur Brunet a soigné le blessé, qui a regagné ensuite son domicile, rue de Tunis.

La guérison demandera une huitaine de jours.

M. Jules Liétaer, 18 ans, rattacheur chez MM. Motte frères, rue des Piats et demeurant à la Croix-Rouge, s'est profondément piqué au mé-*dius de la main droite en replaçant des busettes* sur des broches. L'ouvrier a reçu les soins de M. le docteur Rousselot. L'incapacité de travail sera d'environ 8 jours.

M. Achille Wuillems, 30 ans, débourreur dans le même établissement, portait un rouleau de carde sur l'épaule lorsqu'il heurta contre un bac et contracta une entorse légère du pied droit.

Les soins lui ont été donnés par M. le docteur Rousselot. La guérison demandera de cinq à six jours.

### Accident à un magasinier

M. Charles Beuscart, 27 ans, magasinier chez M. J.-B. Catteau, rue Sainte-Barbe, portait une caisse de bobines lorsqu'il fit une chute dans un escalier. Il contracta d'assez fortes contusions aux lombes. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Leduc, qui évalue à une dizaine de jours le délai nécessaire à la guérison.

### *L'arrêté municipal sur le transport en ville des viandes abattues*

Un arrêté du maire en date du 10 décembre dernier, dont nous avons donné la teneur, prescrit que les viandes transportées en ville sur les voitures doivent être couvertes d'une toile blanche. Pour avoir enfreint cet arrêté, contravention a été relevée à charge de M. Richard Knockaert, boucher-chevilleur à Roubaix.

### *Une fillette écrasée aux Baraques*

Jeudi, dans la soirée, un chariot de ferme appartenant à M. Rebery, fermier à Dadizeele était arrêté au hameau des Baraques, à proximité de la ligne frontière. Pendant que le conducteur arrangeait quelque chose aux brides de son cheval une bande d'enfants jouaient autour du véhicule.


**THÉ CHAMBARD** Le plus agréable des Purgatifs.


Tout à coup, le cheval fit un pas en avant et une malheureuse fillette de 4 ans 1/2, Victorine Provost, dont les parents habitent le hameau des Baraques, fut renversée par la roue qui lui écrasa la poitrine.

On releva la pauvre petite fillette qui fut portée à son domicile. Elle succomba moins d'une heure après l'accident.

### *Descente du juge d'instruction à Neuville*

Hier après-midi, M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, s'est rendu à Neuville pour y instruire une affaire de fraude *dans laquelle sont impliqués un sieur D..... et* autres. Une vingtaine de témoins avaient été convoqués à la Maison Commune.

### Tir à l'arc à la perche

La Société les Francs-Tireurs Tourquennois donnera, dimanche 14 mars 1897, un tir de 3 fr. 15 de mise. On commencera à 3 heures précises.

**Croix.** — *Un fou.* — On a arrêté hier, dans la journée, le nommé César Tiberghien, atteint de *delirium tremens.*

A la suite de chagrins intimes, cet homme, âgé de 29 ans, s'adonnait journellement à la boisson.

# LE NORD

**Lambersart.** — *Jeudi soir une voiture de M.* Chastin, contenant cinq personnes, dont deux enfants, a été accrochée par la voiture de M. Portel, marchand de charbon à St-André et complètement retournée.

Plusieurs des personnes qu'il contenait ont reçu de sérieuses blessures: un enfant de 6 mois a eu le le derrière de la tête profondément entamé; une jeune bonne a eu l'épaule démise; les autres voyageurs en ont été quittes pour quelques contusions sans gravité.

Seul, l'état de l'enfant inspire des inquiétudes.

**Lomme.** — Aux ouvriers teinturiers de l'arrondissement de Lille:

« Réunion privée à l'estaminet du St-Arnould, au Mont-à-Camp, le dimanche 14 mars, à 4 heures du soir. Ordre du jour: Nomination de la commission administrative.

**Ascq.** — Une commission mixte se réunira à la Mairie, le Dimanche 14 courant, à 11 heures 1/2 du matin. — Objet: Assurance de la subdivision des Sapeurs-Pompiers.

### ACCIDENT MORTEL A LA GARE DE BRUAI

M. Aimé Fouaart, 50 ans, père de cinq enfants, aiguilleur à la gare de Bruai a été trouvé tué sur la voie avec une blessure à la tête. On ne sait exactement comment l'accident s'est produit.

## HAZEBROUCK

### L'ASSASSIN DE CAESTRE

Evariste Boone, dit le *Matin*, après avoir ébauché des aveux, et malgré qu'il ait été trouvé en possession de la montre en or de sa victime, nie aujourd'hui avec une grande énergie être l'auteur du crime pour lequel il a été arrêté.

Il invoque plusieurs alibis et affirme notam-*ment que, le jour de l'assassinat de Marie Cail*lau, il se trouvait déjà à Vincennes,

M le juge d'instruction Larcoux va entendre plusieurs témoins afin de vérifier les assertions de Boone. Celui-ci sera mis à la disposition du parquet d'Hazebrouck dans quatre ou cinq jours.

# PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

### *27 cas d'empoisonnement* A ROUVROY

On nous écrit de Rouvroy que 27 personnes habitant les corons de cette commune sont sérieusement malades, par suite d'empoisonnement.

Toutes ces personnes ont mangé d'un pâté acheté chez un charcutier, et depuis elles ont ressenti de sérieux malaises.

*La gendarmerie a saisi chez deux des personnes malades* le reste du pâté, et l'a envoyé à Arras pour y être soumis à l'analyse.


**La très simple Vie de Luc Semailles**, par Gabriel Léo, qui vient de paraître chez Berger-Levrault et Cie, est une œuvre originale, courageuse et vécue, dans laquelle, comme dans un miroir, chacun peut se reconnaître.

Manchettes: Galeries Lilloises.


### *Programme des Spectacles et Concerts*

**VILLE DE TOURCOING**

**Salle des Fêtes de la place Leverrier.** — Tournée Ch. Baret. — **Matinée, dimanche 14 mars** (bureau à 3 h. 1/2, rideau à 4 h.). — **Une seule** représentation. Immense succès. *M. Pierre Berton*, premier sujet du théâtre du Vaudeville (Paris) La Petite Parfait, âgée de 13 ans; Mlle Jeanne Dulac, de l'Odéon et du Théâtre-Libre; Mme Jeanne Leriche, de la Comedie Parisienne; M. Monval, du Palais-Royal; M. Volnys, des Nouveautés; Mlle L. Vartilly, des Bouffes-Parisiens; M. Bazille, de la Gaîté; M. Rocher, des Folies-Dramatiques; M. Blanchard, de la Gaîté; Mlle Reney, de la Renaissance. — Régisseur: M. Blanchard.

**Le Petit Lord**, *comédie en 3 actes*, de MM. Jacques Lemaire, Francès Burnet et Schurmann. — M. Pierre Berton interprètera le rôle du duc de Dorincourt, le Duc de Dorincourt: MM. P. Berton; Havis Ham. Wolnys; Monsieur Hobbs, Monval; Dick Bazille; Higgins, Rocher; Thom. Blanchard; Cedric Errol (le petit lord), la petite Parfait; Mme Errol, MMmes J. Dulac; Minna, J. Leriche; Sam, L. Vartilly; Mary, Reney.

**Au Pain sec**, vaudeville en 1 acte de M. B... — La Petite Parfait remplira le rôle de Lili, qu'elle a créé à Paris; M. Monval remplira celui de Baptiste.

Ordre du spectacle: Au pain sec; le Petit Lord.

Prix des places: Premier parquet et loges, 3 fr.; deuxième parquet 2 fr., galeries 1 fr. — Pour la lo-*cation, s'adresser comme d'usage.*

**Salle des fêtes de Tourcoing.** — Nous rappelons à nos lecteurs que la représentation du *Petit Lord*, donnée par la tournée Ch. Baret, est définitivement fixée au dimanche 14 mars 1897.

Il est bien certain que le public de notre ville mettra autant d'empressement à s'y rendre que celui des villes que vient de visiter cette excellente tournée. Partout on adresse les plus grands éloges à la *Petite Parfait*, absolument remarquable dans le *Petit Lord*. C'est, croyons-nous, la première fois que le principal rôle d'une pièce en trois actes est interprété par une fillette de treize ans.

### PETITE CORRESPONDANCE

*L. V. à Loos.* — Cela dépend des doigts et de ce qui reste. Affaire d'appréciation du docteur et du Conseil.

*G. H. E. S.* — Adressez une demande au ministre de la guerre à Paris. Vous verrez quelle sera la réponse.

LE FACTEUR

### Etat-Civil de Roubaix

Du 12 mars

**Naissances.** — Louis Vlieghe, rue Cartigny, cour Duchatelet 8 — Gabrielle Suerinck, rue des Longues-Haies 261 — Romanie Casier, rue St-Jean 18 — Fernande Gaspar, rue de l'Alma, sentier Wattel 30 — Fernand Sanctorum, rue de Lille, impasse Six 5 — Paul Griaut, rue de Lorraine 48 — Hélène Calmeyn, rue de Toulouse 39 — Amandine Hauttequet, rue de Naple, cour veuve Marcq 9 — Emile Wilfert, rue du Caire 7 — Alfred Deligny, rue Claude, cour Lorrain — François Six, impasse Nabuchodonosor 62 — Arthur De Genst, rue de la Conférence cour Flamont 12 — Achille Broa, rue de l'Ommelet, cour Ferret 31 — Madeleine Lorthioir, rue du Tilleul 96 — Marie Lefebvre, rue des Fossés 15.

**Décès.** — Pauline Leclair, 2 mois, boulevard de Metz, cour St-François 14 — Arthur Van Ruymbeke, 4 mois, rue de la Guinguette, cour Mulliez 3 — Charles Bracquenier, 45 ans, rue de Wasquehal, impasse Leman — Calixte Lemoine, 52 ans.

### Etat-Civil de Tourcoing

du 12 mars

**Naissances.** — Marie Waroquier, rue de Nancy — Gaston Ferret, rue d'Haubourdin — Marie Dutriez, rue Magenta.

**Décès.** — Eudoxie Catteau, 45 ans, soigneuse, rue des Cinq Voies 1 — Sophie St-Venant, 80 ans, Hospice-Général — François Pedot, 57 ans, Hôpital civil.

### Etat-civil d'Hem

Du 4 au 11 mars

**Naissances.** — Desprets Julien, au Curon — Boulinguez Marie, idem — Boulinguez Gustave, au Curon.

**Mariage.** — Néant.

**Décès.** — Lefebvre Florimond, 50 ans, rue du Poirier — Monier Maria, 43 ans, Petit-Lannoy.

# FINANCES

Paris, le 12 mars 1897.

Le marché est ferme, mais on n'engage aucune affaire nouvelle et les cours sont stationnaires.

Le 3 0/0 cote 102.87.

Le 3 1/2 0/0 105.85.

La Rente Serbe est également sans modification à 62.25.

La tendance reste favorable sur les Sociétés de crédit.

Le Crédit Foncier reste à 692.

Le Comptoir National d'Escompte à 565.

Le Crédit Lyonnais à 761.

La Société Générale à 517.

L'action du Bec Auer fait bonne contenance à 855. Le conseil d'administration proposera, à l'assemblée générale du 10 avril, de fixer à 90 fr. par *action le dividende de l'exercice 1896.*

Les porteurs d'obligations 5 0/0 de la Société Houillère de la Russie méridionale ont un droit de préférence dans la souscription aux obligations nouvelles 4 0/0 dans la proportion de une obligation nouvelle pour une obligation ancienne.

Les Délégations unifiées de la Compagnie Electricité et Force restent bien tenues et demandées.

Le comptant continue à acheter l'obligation Compagnie Centrale des Allumettes qui rapporte 25 fr. nets.

Chemins français calmes.

### BOURSE DE LILLE

Du 12 mars 1897

*Emprunts (villes et départements)*

Armentières 1886 (obl. 500), 510.50 — Lille 1890 (obl. 500), 506. — Roubaix 1893, 505.

*Actions banques et diverses*

Agence financière (L. Raquet et C°) a. 100 t. p. p. hier 123. — Crédit du Nord, act. de 500, 125 p., 510.

*Forges et Hauts-Fourneaux*

Hauts-Fourneaux de Maubeuge, port., 870.

*Charbonnages (actions)*

Mines d'Azincourt et fours à coke du Nord, 830. — Bruay p., 1290. — Bully-Grenay, p., 2350. — Courrières p., 1600. — Douchy p., 795. — Ferfay, 485 — Liévin 1330 — Meurchin 1335.

### BOURSE DE BRUXELLES

Du 12 mars 1897

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Belge 3 | s. I | — — | Brux. lib. 1886 | | 110 — |
| — | sér. II | 101 50 | Non libéré 1886 | | — — |
| — | ser. III | 101 30 | Ostende à prime | | 31 — |
| — | 3. | — — | — 1877 | 3 | — — |
| — | 2 1/2 | 93 75 | — 1885 | 3 | — — |
| Annuités. | 3 | 99 85 | Tournai 1874 | 3 | — — |
| — | 4 f. | — — | — 1886 | 3 1/2 | — — |
| — | 4 1/2 | 121 — | Gand 1880 | 3 | — — |
| Cr. com. | 4 1/2 | 115 50 | — 1883 | 3 | 93 75 |
| — | 4 | 113 80 | — 1896. | 2 | 94 25 |
| — | 3 | 99 90 | Liège 1853 | 2 1/2. | — — |
| — 3 p. c. 1861 | | 120 50 | — 1868 | 3. | — — |
| — 3 p. c. 1868 | | 108 — | — 1874 | 3. | 107 25 |
| Anvers 1887 lib. | | 108 — | — 1879 | 3. | 107 50 |
| Anvers n. libér. | | — — | — 1889 | 3 1/2 | — — |


N'est-il pas vraiment merveilleux de pouvoir transformer en un clin d'œil, en voyage, en excursion, à la chasse, partout, l'eau potable ordinaire en une eau alcaline gazeuse, digestive et excellente à boire? C'est là cependant un miracle des plus aisés avec les *comprimés de Vichy*, fabriqués avec le Sel Vichy-Etat (sel naturel retiré des sources de l'Etat) et offrant ainsi sous le plus petit volume la plupart des propriétés de l'Eau des Célestins, de la Grande-Grille et de l'Hôpital.

**DÉPURATIF du Dr JACKSON**

**VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.** Ce remède *ne fatigue pas l'Estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit* pour toujours, comme l'attestent les personnes qui l'ont employé. Prix du flacon: 5f.

**LA POMMADE JACKSON** guérit les **Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas** *qui ont résisté à toutes les autres Pommades.* — PRIX: **2 fr. 50.**

Dépots: Couvreur, pharmacien, Roubaix. Bruneau, pharmacien, Tourcoing.

**Le SIROP des 24 HEURES ET LA PATE DES 24 HEURES** sont les meilleurs remèdes à employer quand on tousse. Ils calment et guérissent rapidement les toux les plus violentes. PHARMACIE COUVREUR.


## MARCHÉ A TERME *de Roubaix-Tourcoing*

Du 12 Mars

Cote officielle de 4 heures ./°

Peignés de la Plata et de l'Uruguay.

| Livraisons | TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc. | TYPE 1 Cote jour. | TYPE 2 qual. cour. Cote préc. | TYPE 2 Cote jour. | Peign. d'A. Type A.G. Cote préc. | Peign. d'A. Cote jour |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mars | 3 93 | 3 925 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Mars nouv. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Avril | 3 925 | 3 90 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Mai | 3 875 | 3 875 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Juin | 3 875 | 3 875 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Juillet | 3 8.5 | 3 875 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Août | 3 875 | 3 85 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Septembre | 3 875 | 3 85 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Octobre | 3 875 | 3 85 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Novembre | 3 875 | 3 85 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Decembre | 3 875 | 3 85 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Janvier | 3 875 | 3 85 | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |
| Février | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. | .. .. |

Tendance: Calme.

DETAIL DES VENTES

*Type unique*

| | | |
|---|---|---|
| Mars | 5.000 » | à 3.925 |
| Avril | 5.000 » | à 3.90 |
| Mai | 5.000 » | à 3.875 |
| Juillet | 5.000 » | à 3.975 |
| Aout | 25.000 » | à 3.85 |
| Juin | 10 000 » | à 3.875 |
| Septembre | 45.000 » | à 3.85 |
| | 100.000 k. | |


Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le Gérant: E. DUGARDIN